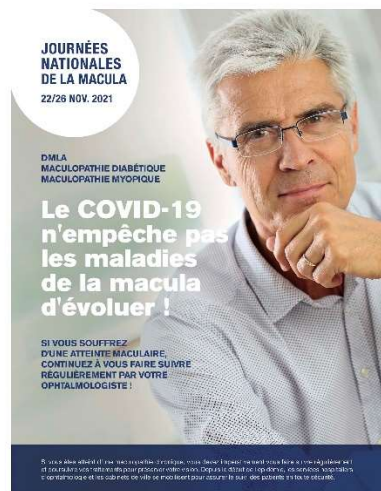


**JOURNÉES NATIONALES  
DE LA MACULA**  
22/26 NOV. 2021

**« Ne négligeons pas les maladies de la macula  
même en période d'épidémie ! »**

Comme en 2020, les 6<sup>e</sup> Journées nationales de la macula auront lieu, à l'automne, du 22 au 26 novembre 2021. Dans le contexte sanitaire actuel marqué par la poursuite de l'épidémie et la diminution de la pression hospitalière, l'enjeu sera double : **ALERTER** les patients souffrant d'une atteinte maculaire sur la nécessité de ne pas interrompre leur suivi médical malgré le contexte épidémique, et **DEPISTER** le plus grand nombre possible de patients à risque pour éviter tout retard de diagnostic !



**ALERTER les patients souffrant d'une atteinte maculaire**

Durant le premier confinement, la profession des ophtalmologistes s'était inquiétée de la baisse significative du nombre de consultations en raison du risque de retentissement sur la vision des patients souffrant d'une atteinte maculaire. Une étude récente<sup>1</sup> confirme cette inquiétude. Selon ses résultats, publiés en mars

<sup>1</sup> Effects of the COVID-19 pandemic on neovascular age-related macular degeneration and response to delayed Anti-VEGF treatment - 04/03/21

D.Y. Yeter <sup>±</sup>, D. Dursun, E. Bozali, A.V. Ozec, H. Erdogan

Cumhuriyet University Faculty of Medicine, Department of Ophthalmology, Sivas 58140, Turkey



EN PARTENARIAT AVEC

ORGANISATION



2021, le retard de traitement dû à la pandémie de COVID-19 entraîne bien une progression de la DMLA et une déficience visuelle chez les patients. **Pour limiter ce risque de « perte de chance », la prochaine édition des Journées nationales de la macula sensibilisera les patients concernés sur la nécessité de maintenir leurs rendez-vous chez leur ophtalmologiste et de poursuivre leurs traitements malgré l'épidémie.**

## DEPISTER massivement les patients à risque

En 2020, le contexte épidémique sensible avait contraint à réorienter les Journées nationales de la macula en réservant les sessions de dépistage aux seuls « cas urgents » (patients ayant des symptômes d'atteinte maculaire). La baisse de la pression hospitalière actuelle, liée notamment à la campagne de vaccination, permet de revenir à une configuration plus « classique » pour la prochaine édition des Journées. **Tous les patients à risque seront incités à prendre rdv auprès d'un de nos centres partenaires, durant la semaine du 22 au 26 novembre 2021, pour bénéficier d'un examen du fond d'œil. Sont notamment concernés :**

- les patients âgés de 55 ans ou plus non suivis ou n'ayant pas bénéficié d'un examen ophtalmologique depuis plus d'une année ;
- et/ou souffrant de diabète et ne bénéficiant pas d'un suivi ophtalmologique régulier ;
- et/ou souffrant de myopie forte (correction supérieure à -6 dioptries).

Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, il suffit de consulter le site [www.journees-macula.fr](http://www.journees-macula.fr) ou de téléphoner au :

**0 800 002 426** Service & appel gratuits

## Trois pathologies mises en avant

Plusieurs atteintes touchant la macula, cette minuscule mais primordiale zone de la rétine responsable de la vision des détails, seront mises en avant durant les Journées :

- **la dégénérescence maculaire liée à l'âge**, première cause de malvoyance chez les personnes de plus de 50 ans en France, qui peut apparaître sans symptômes et entraîner une perte de la vision centrale si elle n'est pas dépistée et traitée rapidement. D'où la nécessité pour toute personne de plus de 55 ans de faire contrôler sa vision par un ophtalmologue chaque année ;
- **la maculopathie diabétique**, principale cause de malvoyance chez les personnes diabétiques qui sont exposées à ce risque de complication du diabète pouvant avoir de lourdes conséquences sur le plan visuel, en l'absence de dépistage précoce et de prise en charge rapide. Toute personne diabétique doit donc faire contrôler régulièrement sa vue par un ophtalmologue ;
- **la maculopathie myopique**, une des principales causes de malvoyance, voire de cécité, des personnes atteintes de forte myopie (correction optique de -6 dioptries ou plus). Causée par un étirement de la rétine qui se produit lorsque le globe oculaire de la personne est plus long que la normale, cette maladie peut parfois s'accompagner de lourdes complications. Les myopes forts doivent donc impérativement faire contrôler leur vision chaque année par un ophtalmologue.

### Contact presse

Sophie Matos (PRPA) : 01 77 35 60 98 / [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)



EN PARTENARIAT AVEC

ORGANISATION

I.E.M.P.  
INSTITUT D'EDUCATION MEDICALE  
ET DE PREVENTION  
[www.institut-iemp.com](http://www.institut-iemp.com)